

**Communiqué de presse : pour publication immédiate**

Lausanne, le 7 novembre 2016

## **Les tests génétiques innovants Pill Protect® et Cypass® remboursés par l'assurance complémentaire**

**A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016 la caisse-maladie Helsana rembourse les deux tests génétiques Pill Protect® et Cypass® par l'assurance complémentaire PRIMEO. Ces deux tests évaluent, pour chaque patient, le risque individuel de la prescription médicamenteuse en intégrant les données génétiques aux informations cliniques du patient. Cela constitue une avancée significative dans la prise en charge personnalisée des patients d'une part et la médecine préventive d'autre part.**

### **Deux tests génétiques novateurs au service de la médecine de précision**

Les progrès récents dans le domaine de la génétique et en matière de diagnostic ouvrent de nouvelles voies pour adapter les traitements à chaque patient afin de les rendre plus efficaces et d'éviter certains effets secondaires parfois dramatiques. C'est ce qu'on appelle la « médecine de précision » ou « médecine personnalisée ».

La société suisse Gene Predictis®, pionnière dans ce domaine, a développé deux tests génétiques innovants qui évaluent, pour chaque patient, le risque individuel de la prescription médicamenteuse en intégrant les données génétiques du patient à d'autres informations pertinentes.

- Mis sur le marché en 2015, le test **Pill Protect®** permet, grâce à une signature génétique et un algorithme spécifique validé cliniquement, d'estimer le risque pour une femme de développer une thrombose veineuse profonde liée à l'utilisation de pilules contraceptives. Ce test médical, marqué CE-IVD, prend en compte non seulement les facteurs de risque cliniques bien établis, mais aussi des facteurs génétiques spécifiques, ainsi que le type de contraceptif. **Pill Protect®** est un test génétique de haute qualité qui donne, pour la première fois, la possibilité aux médecins de proposer la méthode contraceptive la plus sûre et la mieux adaptée à chaque patiente.
- L'autre test novateur, **Cypass®**, permet de prévenir la survenue d'effets secondaires ou un manque d'efficacité des médicaments prescrits en identifiant chez le patient les variations génétiques qui ont une influence sur le métabolisme (activation et élimination) de 90% des médicaments disponibles sur le marché. Grâce à **Cypass®**, les médecins peuvent désormais choisir le traitement le plus efficace et le plus sûr pour leur patient, tout en participant à la diminution des coûts de la santé.

Pour tous les assurés ayant souscrit à l'assurance complémentaire PRIMEO, Helsana prend en charge les coûts des deux tests génétiques (remboursement de 90% jusqu'à un maximum de CHF 5'000.-- par an). Pour les autres assurés du groupe Helsana (Helsana, Avanex, Progrès et Sansan), qui n'ont pas souscrit à l'assurance complémentaire PRIMEO, ils bénéficient d'un prix préférentiel pour les deux tests, ainsi que sur toutes les analyses génétiques ou de microbiologie moléculaire proposées par Gene Predictis®.

## **A propos de Gene Predictis®**

Gene Predictis® est une société suisse dédiée à la médecine dite « de précision » basée sur la génétique. La société, présente sur le campus de l'EPFL, a développé notamment des tests génétiques et des algorithmes qui offrent aux médecins des outils de diagnostic personnalisés pour prescrire des traitements médicamenteux spécifiques à chaque patient. A terme, les résultats thérapeutiques sont meilleurs et les effets secondaires liés à l'héritage génétique sont réduits. Nos laboratoires de génétique et microbiologie moléculaire sont reconnus par l'OFSP. Nos analyses sont réalisées uniquement à la demande du médecin traitant et les résultats sont transmis exclusivement au médecin demandeur. [www.genepredictis.com](http://www.genepredictis.com)

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Dr Goranka Tanackovic Abbas-Terki, CEO  
Gene Predictis® SA  
EPFL Innovation Park, bâtiment B  
1015 Lausanne - Suisse  
[gat@genepredictis.com](mailto:gat@genepredictis.com)  
+41 (0)21 691 43 75

## **A propos de PRIMEO**

Une assurance privée pour les traitements ambulatoires: avec l'assurance complémentaire PRIMEO patients profitent du libre choix du médecin et d'un confort maximal dans les cliniques partenaires, même lors des traitements ambulatoires (p. ex. opérations, interventions mineures). Patients bénéficient en outre de nombreuses prestations complémentaires précieuses en plus de l'assurance de base.